



SOCIALIST REPUBLIC OF VIET NAM

Vérifiez au prononcé

Discours
de S.E.M Nguyen Tan Dzung
Premier Ministre
de la République Socialiste du Vietnam
lors du débat général de la 62^e session
de l'Assemblée générale de l'ONU

New York, le 27 septembre 2007

Monsieur le Président,

Monsieur le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies,

Mesdames et messieurs les délégués,

Je voudrais adresser à Son Excellence Monsieur Srgjan Kerim mes félicitations chaleureuses à l'occasion de son élection à la présidence de cette 62^e session de l'Assemblée Générale de l'ONU. Je suis convaincu que cette session, à travers ses compétences, sera couronnée de succès. Qu'il me soit permis d'exprimer ma haute appréciation à Son Excellence Monsieur Ban Ki-moon pour ses contributions importantes, en sa qualité de Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. Je voudrais vous adresser et aux peuples des pays membres de l'ONU les meilleures salutations amicales du peuple vietnamien.

Mesdames et messieurs les délégués,

Tous les peuples, quand l'humanité est entrée dans le nouveau millénaire, partageaient l'espérance d'un monde plus pacifique, d'une relation internationale amicale et d'une vie meilleure. Or, cet espoir n'est pas devenu réalité depuis près d'une décennie. Nous vivons toujours dans un monde qui offre certes beaucoup d'opportunités mais qui n'en comporte pas moins de paradoxes et de défis.

Depuis la naissance de l'ONU, l'humanité a la plus grande chance de ne pas avoir dû subir une nouvelle guerre mondiale. Nous sommes néanmoins obligés d'être témoins de nombreuses guerres et conflits locaux, du terrorisme international, de la course aux armements, y compris les armes nucléaires.

Grâce aux grands progrès scientifiques et techniques, la vie de l'homme s'améliore de jour en jour. Il est pourtant écoeurant de voir l'écart en terme de niveau de vie entre les pays ainsi qu'entre les différentes couches sociales au sein d'une nation, se creuser de plus en plus. Il y a à peu près d'un milliard de personnes vivant dans l'extrême pauvreté dans le monde d'aujourd'hui. D'autre part, surgissent plusieurs questions de portée planétaire parmi lesquelles les épidémies, la pollution de l'environnement et les changements climatiques constituent de graves menaces pour la vie humaine.

Nous notons avec satisfaction le développement rapide des institutions de coopération régionale et mondiale. Toutefois, il existe des signes d'affrontements, de tensions, d'impositions unilatérales, d'atteintes à l'indépendance et à la souveraineté nationales et d'inégalités de traitement dans les relations internationales.

Face à cette réalité, il nous appartient de redoubler d'efforts afin de préserver la paix et la stabilité dans le monde, d'instaurer les relations de

coopération équitable entre les nations, d'assurer un environnement international propice au développement de tous les peuples.

Mesdames et messieurs les délégués,

C'est en faisant face aux grands défis du nouveau millénaire que les peuples dans le monde fondent de plus grands espoirs sur l'ONU et le Vietnam partage entièrement les orientations fixées pour les actions de l'ONU dans le domaine de la paix, de la sécurité, de la coopération et du développement dans le cadre des Sommets de l'ONU en 2000 et en 2005.

Nous souhaitons que l'ONU et ses membres consentent de plus grands efforts afin d'instaurer une paix durable dans la région du Moyen Orient et de trouver une solution appropriée au conflit israélo-palestinien ; qu'elle mette un terme aux conflits et à la violence dans certains pays africains ; qu'elle établisse la stabilité en Irak et en Afghanistan ; et qu'elle contrôle et empêche le développement des armes nucléaires..... Le Vietnam soutient le règlement des questions de la péninsule coréenne par voie de dialogue conformément au droit international et partage les aspirations des populations des deux Corées à la paix et à la réunification.

La Déclaration du Millénaire en l'an 2000 de l'ONU et sa politique de développement durable reposant à la fois sur la croissance économique, l'équité sociale et la protection de l'environnement ont été et sont favorablement accueillis par tous les pays membres. Le Vietnam souhaite que l'ONU y contribue de manière plus active et offre davantage d'opportunités aux pays moins avancés afin de leur permettre de sortir de la pauvreté et de s'engager dans la tendance générale du développement. Le Vietnam souhaite que le cycle de négociations de Doha s'achève dans les meilleurs délais afin d'étendre davantage le commerce international équitable.

Le Vietnam plaide vivement pour la coopération au développement entre les différents pays et l'établissement des relations internationales équitables dans le domaine économique, financier et commercial, dans lesquelles une grande attention devrait être portée aux pays en voie de développement, aux pays moins avancés et y compris à la levée de l'embargo et du blocage économiques. Nous souhaitons que l'ONU consacre plus de ressources à la réalisation des objectifs de développement, qu'elle donne la priorité aux programmes d'action pour le refus de la misère, le progrès des femmes, les soins aux enfants, le planning familial, la prévention et la lutte contre le VIH/SIDA. Le Vietnam appuie vivement les efforts communs, notamment ceux déployés par l'ONU, dans le but de protéger l'écosystème et d'apporter des réponses aux changements climatiques de portée planétaire.

La réforme de l'ONU fait l'objet d'un débat au cours de ces dernières années dans un souci de lui permettre de bien remplir ses missions qui lui sont

confiées dans un monde en pleine mutation. Le Vietnam considère qu'il est nécessaire d'accélérer davantage ce processus. Nous adhérons aussi à la prise de conscience générale, selon laquelle, la réforme de l'ONU devrait garantir une large participation de tous ses membres et être menée dans la transparence en tenant compte à la fois des acquis du passé et des perspectives d'avenir.

Mesdames et Messieurs les délégués,

En 1945, le Vietnam a accédé à l'indépendance juste après la naissance de l'ONU. Confiant en les buts et les nobles objectifs de l'ONU et animé par la volonté d'apporter sa contribution aux affaires de cette organisation internationale, dès janvier 1946, le Président Hô Chi Minh, fondateur du Vietnam, a envoyé une lettre à la 1^{ère} session de l'Assemblée Générale dans laquelle il a précisé : « *Notre peuple qui a reconquis son droit à l'indépendance souhaite vivement que vous le reconnaissiez et que vous le faisiez entrer dans l'ONU* »

Il est regrettable que le Vietnam ait dû attendre jusqu'en 1977 pour devenir membre officiel de l'ONU.

Depuis 30 ans, en tant que membre des Nations Unies, le Vietnam oeuvre toujours pour la paix, la stabilité, la coopération et le développement dans le monde. Le Vietnam a contribué pour une part importante à faire de l'Asie du Sud-est qui était divisée par la guerre et la confrontation, une terre de paix, de coopération et d'amitié, là où s'enracine le projet de construction d'une communauté de l'ANASE reposant sur les trois piliers : politique et sécuritaire, économique, socioculturel.

Le Vietnam appuie toujours les efforts consentis afin de résoudre les conflits par voie pacifique, d'assurer la souveraineté et l'indépendance nationales, renforcer les programmes de développement, résoudre des questions sociales de portée universelle, établir une relation politique et économique équitable et mutuellement avantageuse au niveau international.

Le Vietnam poursuit avec persévérance sa politique d'être ami et partenaire de confiance des pays dans le monde et oeuvre pour la paix, l'indépendance, la coopération et le développement. Le Vietnam a en effet établi des relations diplomatiques avec 174 pays. Il a des relations économiques et commerciales avec la quasi-totalité des pays et territoires dans le monde. De plus, il est un membre actif de nombreuses organisations et enceintes régionales et internationales. Récemment, il est devenu le 150^e membre de l'OMC. Bénéficiant d'une grande confiance, le Vietnam a été élu par ses pairs pour occuper des postes de direction au sein de plusieurs organes importants de l'ONU. Il oeuvre en ce moment aux côtés des institutions onusiennes pour la mise en oeuvre, à titre expérimental, de l'initiative «d'une ONU unique» au Vietnam.

Nous tenons en haute estime l'aide accordée par les organisations onusiennes au Vietnam. Les résultats importants obtenus dans son développement socioéconomique, au cours de ces derniers temps, lui ont permis d'atteindre avant terme un grand nombre d'objectifs du Millénaire, notamment dans le domaine du refus de la misère. Il est à souligner l'importance de l'aide de la communauté internationale en la matière.

Nous renforçons toujours, en y attachant une grande importance, la coopération Sud-Sud. Le Vietnam demeure certes un pays pauvre mais il a consenti de grands efforts pour participer au programme de coopération tripartite entre le Vietnam, une institution onusienne et un certain nombre de pays africains dans le développement de l'agriculture. Cette coopération a abouti aux résultats encourageants.

Mesdames et messieurs les délégués,

Animé par le souhait de contribuer davantage aux activités menées par la communauté internationale, dès 1997, le Vietnam a officiellement posé sa candidature au siège de membre non permanent du Conseil de sécurité pour le mandat 2008-2009.

Je voudrais profiter de cette occasion pour formuler mes sincères remerciements au groupe de pays d'Asie qui étaient unanimes à présenter le Vietnam comme l'unique candidat du continent. Mes remerciements vont également à d'autres pays membres de l'ONU qui ont accordé un large soutien à la candidature du Vietnam.

Le Vietnam est profondément conscient du grand honneur et des lourdes responsabilités que lui confère le statut d'un membre non permanent du Conseil de sécurité, organe qui s'est vu confier des responsabilités de première importance dans le domaine du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Une fois élu membre non permanent, il observera pleinement les buts et principes définis dans la Charte des Nations unies, mènera une coopération étroite avec d'autres membres du Conseil et ne ménagera aucun effort pour contribuer à accomplir les nobles tâches du Conseil de sécurité.

Le Vietnam se joindra aux efforts déployés par d'autres membres pour contribuer à la réduction des tensions, à la prévention et à la résolution pacifique des conflits dans le monde. En outre, il assumera pleinement ses responsabilités en tant que partie contractante de toutes les Conventions internationales importantes sur l'interdiction de la prolifération des armes de destruction massive. Il condamne le terrorisme international sous toutes ses formes et préconise de l'éradiquer de manière conforme au droit international.

Le Vietnam salue les mécanismes, qu'ils soient à l'intérieur et à l'extérieur du Conseil de sécurité, de renforcement de l'aide à la reconstruction et au

développement des pays ayant récemment traversé des conflits et se tient prêt à y participer. Il est aussi disposé à partager ses expériences, celles d'un pays qui a traversé une période de reconstruction après des guerres atroces et qui a obtenu des réalisations importantes.

Conscient de l'importance des opérations du maintien de la paix menées par l'ONU, le Vietnam a apporté des contributions financières et participé à certaines activités menées par l'ONU dans le rétablissement de la paix dans certains pays. Le Vietnam est à l'heure actuelle sur le point d'achever ses travaux préparatifs pour une participation efficace aux opérations de maintien de la paix de l'ONU, dans la mesure des conditions et des possibilités qui sont les siennes.

Dans un souci de le rendre plus efficace, nous partageons le point de vue selon lequel le Conseil de sécurité devrait faire l'objet d'une réforme qui lui permettrait d'être plus représentatif et d'être plus démocratique dans ses modes de fonctionnement. Le Vietnam appuie le renforcement des relations entre le Conseil de sécurité et les organisations régionales. Il se réjouit ainsi que lors de cette session de l'Assemblée générale, l'ASEAN ait officiellement conclu avec l'ONU un accord de coopération.

Je suis convaincu que le Vietnam, fort de sa politique extérieure ouverte et constructive, de ses contributions actives à la paix, à la sécurité internationales et à la coopération au développement dans le monde, sera élu, par les pays membres, lors de cette session, membre non permanent du Conseil de sécurité pour le mandat 2008-2009. Le Vietnam fera de son mieux pour accomplir cette lourde tâche.

Le Vietnam sera toujours un membre actif, constructif, coopératif, responsable dans la vie internationale et digne de votre confiance.

Je voudrais, au nom du Gouvernement et du peuple vietnamiens, formuler le vœu que cette session de l'Assemblée générale soit couronnée de succès, répondant ainsi aux aspirations des peuples dans le monde à la paix, à la sécurité, à la coopération et au développement.

Je vous remercie./.